

Rapport de test

Rapport n° : YJI24244002

Date : 21/08/2024

Page 1 sur 8

Page 4 sur 4

Nom de l'entreprise du demandeur : WENZHOU SUNRISE INDUSTRIAL & TRADING CO., LTD

Demandeur : étage n° 1, bâtiment n° 1, route Tonghui, rue Pangqiao, Ouhai, Wenzhou, Chine

Les échantillons suivants ont été soumis et identifiés au nom du client :

Nom de l'échantillon : LUNETTES DE

Numéro de code : 6925912170471

SOLEIL Style/ N° d'article : R-041 Lunettes de soleil à grande monture

Couleur : Noir

Marque déposée:---

PO/Réf.NO. ---

Acheteur : MINISO CORPORATION

Producteur : Chine

Pays de destination :---

Date de réception : 15 août 2024

Période de test : du 15 au 21 août 2024

Type de test : Test confié

Exemple de description : Lunettes de soleil à monture noire

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DES TESTS

TEST DEMANDÉ	CONCLUSION	REMARQUE
EN ISO 12312-1:2013+A1 2015 Protection des yeux et du visage-- Lunettes de soleil et lunettes apparentées, Partie 1 : Lunettes de soleil à usage général, à l'exclusion -Clause 4.3 Compatibilité physiologique -Clause 5.3.2.2 Conduite au crépuscule ou de nuit -Article 12 Informations et étiquetage	PASSER	

À suivre

WenZhou YiJian Lunettes Inspection Co., Ltd.

Signature autorisée :



WENZHOU YIJIAN INSPECTION DE LUNETTES CO., LTD

Courriel : report_oci@163.com

Tél. : (86) 577 88950735

C409 No. 225Zhaoyang Road Chashan Street Ouhai District Wenzhou Chine

Les résultats présentés dans ce rapport ne sont pas indicatifs ou représentatifs de la qualité ou des caractéristiques du lot issu de pour lequel un échantillon d'essai a été prélevé ou tout produit similaire ou identique, sauf indication contraire expresse et spécifique.

Le contenu de ce fichier PDF est conforme aux rapports originaux publiés à titre de référence uniquement.

Ce rapport de test ne peut être reproduit, sauf dans son intégralité, sans l'autorisation écrite préalable de la société.

Rapport de test

Rapport n° : YJI24244002

Date : 21/08/2024

Page 2 sur 8

Page 4 sur 4

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DES TESTS

EN ISO 12312-1:2013 +A1 2015 Protection des yeux et du visage – Lunettes de soleil et lunettes apparentées

Partie 1 : Lunettes de soleil à usage général

Méthode d'essai : EN ISO 12311:2013 Équipements de protection individuelle – Méthodes d'essai pour lunettes de soleil et lunettes apparentées

Section	Test	Résultat
4	Construction et matériaux	
4.1	Construction	P
4.2	Matériau filtrant et qualité de surface	P
4.3	Compatibilité physiologique	#1
5	Transmission	
5.2	Transmission et catégories de filtres	P
5.3.1	Uniformité de la transmission lumineuse	P
5.3.2.1a	Transmission spectrale	P
5.3.2.1b	Détection des feux de signalisation	P
5.3.2.2	Conduire au crépuscule ou de nuit	#2
5.3.3	Diffusion grand angle	P
5.3.4.1	Filtres photochromiques	QUE
5.3.4.2	Filtres polarisants	QUE
5.3.4.3	Filtres dégradés	QUE
5.3.5	Propriétés de transmission revendiquées	NA (Aucune réclamation)
6	Puissance de réfraction	
6.1	Puissance sphérique et astigmatique	P
6.2	Variations locales du pouvoir réfractif	QUE
6.3	Déséquilibre du prisme (erreur de prim relative)	P
7	Robustesse	
7.1	Robustesse minimale des filtres	P
7.2	Déformation du cadre et rétention des filtres	P
7.3	Résistance aux chocs du filtre, niveau de résistance 1	NA (Aucune réclamation)
7.4	Augmentation de la durée de vie des lunettes de soleil	NA (Aucune réclamation)
7.5	Résistance à la transpiration	NA (Aucune réclamation)
7.6	Résistance aux chocs du filtre niveau de résistance 2 ou 3	NA (Aucune réclamation)
8	Résistance au rayonnement solaire	P
9	Résistance à l'inflammation	P
10	Résistance à l'abrasion (spécification facultative)	NA (Aucune réclamation)
11	Exigence de protection	
11.1	Zone de couverture	P
11.2	Exigences de protection temporelle	QUE
12	Informations et étiquetage	
12.1	Informations à fournir avec chaque paire de lunettes de soleil	#3
12.2	Informations Complémentaires	#4

Remarque : P = RÉUSSI ; NA = Non applicable, NR = Non demandé, M = Satisfait, F = ÉCHEC.

WENZHOUS YIJIAN INSPECTION DE LUNETTES CO., LTD

Courriel : report_oci@163.com

Tél. : (86) 577 88950735

C409 No. 225Zhaoyang Road Chashan Street Ouhai District Wenzhou Chine

Les résultats présentés dans ce rapport ne sont pas indicatifs ou représentatifs de la qualité ou des caractéristiques du lot issu de pour lequel un échantillon d'essai a été prélevé ou tout produit similaire ou identique, sauf indication contraire expresse et spécifique.

Le contenu de ce fichier PDF est conforme aux rapports originaux publiés à titre de référence uniquement.

Ce rapport de test ne peut être reproduit, sauf dans son intégralité, sans l'autorisation écrite préalable de la société.

Rapport de test

Rapport n° : YJI24244002

Date : 21/08/2024

Page 3 sur 8

Page 4 sur 4

RÉSULTATS DÉTAILLÉS :

5.2 : Transmission et catégories de filtres

Transmission lumineuse (V) (380 nm à 780 nm), %	Oculaire	Oculaire droit
	gauche 16,0	15,9
Catégorie de filtre déterminée	3	

Paramètre	Exigence (%)		Résultat	
	oculaire gauche	Oculaire	oculaire gauche	oculaire droit
Transmission UVA solaire (315 nm à 380 nm)	≤ 0,5 V (8,00)	droit ≤ 0,5 V (7,95)	<0,1	<0,1
Transmission UVB solaire (280 nm à 315 nm)	≤ 1,0	≤ 1,0	<0,1	<0,1

Exigences) :					
Type (catégorie de filtre revendiquée, le cas échéant)	0	1	2	3	4
Paramètre(s)	Limite				
Transmission lumineuse (V) (%) (380 nm à 780 nm)	> 80	> 43 et 80	> 18 et 43	> 8 et 18	> 3 et 8
Catégorie de filtre déterminée	0	1	2	3	4
Transmission maximale des ultraviolets solaires A (UVA) (SUVA) (%) (315 nm à 380 nm)	v	v	0,5 V	0,5 v	1 ou 0,25 v
Transmission maximale des ultraviolets B (UVB) solaires (SUVB) (%) (280 nm à 315 nm)	0,05 v	0,05 v	1 ou 0,05 v	1	1

Catégorie de verres : 0 et 1 = lunettes de soleil légèrement teintées, 2 et 3 = lunettes de soleil à usage général,

4= Lunettes de soleil spéciales très foncées

5.3.1 : Uniformité de la transmission lumineuse

Paramètre	Résultats		Exigence
Différence relative de luminosité Transmission dans le filtre, %	oculaire gauche	oculaire droit	≤ 10 % (catégorie 0, 1, 2, 3) ≤ 20 % (catégorie 4)
	0,4	1.4	≤ 10%
Différence relative de luminosité Transmission entre les filtres, %	0,7		≤ 15%

Rapport de test

Rapport n° : YJI24244002

Date : 21/08/2024

Page 4 sur 8

Page 4 sur 4

RÉSULTATS DÉTAILLÉS :

5.3.2.1a Transmission spectrale

Transmission spectrale (%) (475-650 nm)	Limite (%)		Transmission minimale (%)	
	Oculaire gauche	Oculaire droit ≥	oculaire gauche	oculaire droit
	0,2 V (3.20)	≥ 0,2 V (3.18)	12,9	13.2

5.3.2.1b Détection des feux de signalisation

Feu de signalisation	Limite	Oculaire	oculaire droit
Quotient d'atténuation visuelle relative - Rouge, Q	≥ 0,80		1,05
Quotient d'atténuation visuelle relative - Jaune, Q	≥ 0,60		0,97
Quotient d'atténuation visuelle relative - Bleu, Q	≥ 0,60		1.12
Quotient d'atténuation visuelle relative - Vert, Q	≥ 0,60	gauche 1,05	0,97 1,12 1,01

5.3.3 Diffusion grand angle

Exigences) :	Résultats	
La diffusion grand angle des filtres dans l'état tel que fourni par le fabricant ne doit pas dépasser la valeur de 3 %.	Oculaire gauche	oculaire droit
	0,6	0,6

6.1 : Puissance sphérique et astigmatique

Puissance optique	oculaire droit	oculaire gauche	Exigence
Puissance sphérique (m-1)	-0,02	-0,03	0,12
Différence de puissance sphérique entre les filtres gauche et droit (m-1)	0,00		≤ 0,18
Puissance astigmatique (m-1)	0,01	0,03	≤ 0,12

6.3 : Déséquilibre du prisme (erreur relative du prisme)

Puissance optique	Résultat		Exigence
Puissance prismatique Différence	Horizontal	Base out cm/m	0,06
		Base en cm/m	-
	Verticale cm/m	0,02	≤ 0,25

Rapport de test

Rapport n° : YJI24244002

Date : 21/08/2024

Page 5 sur 8

Page 4 sur 4

RÉSULTATS DÉTAILLÉS

7.1 : Robustesse minimale des filtres

Évaluation Pour	Critères	Résultat
les lunettes de soleil complètes, y compris la partie filtrante de celles où la monture et le filtre font partie intégrante l'un de l'autre, lorsqu'elles sont testées comme spécifié dans la norme ISO 12311:2013, 9.1, aucun des défauts suivants ne doit apparaître.		M
Remarque : 1) Rupture du filtre. Un filtre est considéré comme fracturé lorsque - il se fissure sur toute son épaisseur et sur un diamètre complet en deux ou plusieurs pièces séparées, ou - une personne ayant une acuité visuelle d'au moins 1,0 (6/6 ou 20/20) peut voir, en regardant sans grossissement mais en portant la correction appropriée, le cas échéant, pour la vision de près, soit un morceau de matériau qui s'est détaché de la surface du filtre, soit un défaut de surface correspondant. 2) Déformation du filtre. Un filtre est considéré comme déformé si une marque apparaît sur le papier blanc, du côté opposé à celui touché par la bille.		

7.2 : Déformation du cadre et rétention des filtres

Évaluation	Critères	Résultat
Déformation du cadre	Le cadre ne doit pas présenter de distorsion permanente de 2 % de la distance entre les centres des boîtes.	M Distorsion : < 0,1 %
	Il ne doit y avoir aucune fracture ou fissure à aucun endroit.	M
	Aucun des deux filtres ne doit être déplacé du cadre.	M

8 : Résistance aux radiations

Paramètre	oculaire gauche	Exigence oculaire droite	
Diffusion grand angle %	0,6	0,6	3%
Changement relatif dans la luminosité Transmission (), % (380-780 nm)	0,8	1.6	≤ 3% (Catégorie 0) ≤ 5 % (catégorie 1) ≤ 8 % (catégorie 2) ≤ 10 % (catégorie 3,4)
Transmission des rayons UVA solaires, % (315 – 380 nm)	<0,1	<0,1	Il doit être satisfait aux exigences du tableau de la clause 5.2.
Transmission UVB solaire, % (280 – 315 nm)	<0,1	<0,1	

WENZHOUI YIJIAN INSPECTION DE LUNETTES CO., LTD

Courriel : report_oci@163.com

Tél. : (86) 577 88950735

C409 No. 225Zhaoyang Road Chashan Street Ouhai District Wenzhou Chine

Les résultats présentés dans ce rapport ne sont pas indicatifs ou représentatifs de la qualité ou des caractéristiques du lot issu de pour lequel un échantillon d'essai a été prélevé ou tout produit similaire ou identique, sauf indication contraire expresse et spécifique.

Le contenu de ce fichier PDF est conforme aux rapports originaux publiés à titre de référence uniquement.

Ce rapport de test ne peut être reproduit, sauf dans son intégralité, sans l'autorisation écrite préalable de la société.

Rapport de test

Rapport n° : YJI24244002

Date : 21/08/2024

Page 6 sur 8

Page 4 sur 4

RÉSULTATS DÉTAILLÉS

9 : Résistance à l'inflammation

Évaluation	Critères	Résultat
Résistance à l'inflammation	Lorsque les lunettes de soleil sont testées conformément à la norme ISO 12311:2013, 9.9, elles ne doivent pas s'enflammer ni continuer à briller après le retrait de la tige d'essai.	M

11.1 Zone de couverture

Exigence(s) : Les	Résultats
lunettes de soleil doivent couvrir deux ellipses de diamètre horizontal de 40 mm et de diamètre vertical de 28 mm, dont les centres sont séparés de 64 mm et placés symétriquement de part et d'autre du centre du pont de la monture.	PASSER
Pour les lunettes de soleil destinées à être portées par des enfants, les lunettes de soleil doivent couvrir deux ellipses d'un diamètre horizontal de 34 mm et d'un diamètre vertical de 24 mm, dont les centres sont séparés de 54 mm et placés symétriquement de part et d'autre du centre du pont de la monture.	

Remarque : n° 1 = Compatibilité

physiologique Remarque : Les lunettes de soleil doivent être conçues et fabriquées de manière à ce que, lorsqu'elles sont utilisées dans les conditions et aux fins prévues, elles ne compromettent pas la santé (et la sécurité) du porteur. Les risques posés par les substances s'échappant du dispositif et pouvant entrer en contact prolongé avec la peau doivent être réduits par le fabricant en dessous de toute limite réglementaire. Une attention particulière doit être accordée aux substances allergènes, cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.

#2 = Il est rappelé au demandeur que l'avertissement suivant sera imprimé sur les étiquettes, emballages, etc. qui accompagnent les lunettes de soleil au point de vente :

- « Ne convient pas à la conduite au crépuscule ou de nuit » ou
- "Ne convient pas à la conduite de nuit ou dans des conditions de faible luminosité"

#3 = Le fabricant doit fournir des informations à l'utilisateur avec chaque paire de lunettes de soleil. Ces informations doivent prendre la forme de marquages sur la monture ou d'informations distinctes sur les étiquettes, l'emballage, etc., accompagnant les lunettes de soleil au point de vente. Lorsque des pictogrammes sont utilisés, une explication de leur signification doit également être disponible.

#4 = Les informations suivantes doivent être disponibles sur demande auprès du fabricant. a) Une explication des marques qui ne sont pas universellement reconnues ou prévues par les utilisateurs de ce produit.

partie de la norme ISO 12312.

WENZHOU YIJIAN INSPECTION DE LUNETTES CO., LTD

Courriel : report_oci@163.com

Tél. : (86) 577 88950735

C409 No. 225Zhaoyang Road Chashan Street Ouhai District Wenzhou Chine

Les résultats présentés dans ce rapport ne sont pas indicatifs ou représentatifs de la qualité ou des caractéristiques du lot issu de pour lequel un échantillon d'essai a été prélevé ou tout produit similaire ou identique, sauf indication contraire expresse et spécifique.

Le contenu de ce fichier PDF est conforme aux rapports originaux publiés à titre de référence uniquement.

Ce rapport de test ne peut être reproduit, sauf dans son intégralité, sans l'autorisation écrite préalable de la société.

Rapport de test

Rapport n° : YJI24244002

Date : 21/08/2024

Page 7 sur 8

Page 4 sur 4

b) La position du point de référence lorsqu'elle est différente de celle définie dans la présente partie de l'ISO 12312.

c) Le pays d'origine (par exemple « fabriqué en »).

d) La valeur nominale de la transmission lumineuse. e)

Les exigences de transmission applicables à ce produit. f)

L'efficacité de polarisation dans le cas de filtres polarisants. g)

Le matériau de base des filtres et du cadre.

YIJIAN-INSPECTION

Rapport de test

Rapport n° : YJI24244002

Date : 21/08/2024

Page 8 sur 8

Page 4 sur 4

Exemple de photo



Fin du rapport